

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024



ID: 090-249000241-20240411-2024_03_17B-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE membres titulaires, Vincent MOUGIN membre suppléant.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir: Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-17B-Budget Centre Aquatique-Compte de gestion 2023

Rapporteur: Thomas BIETRY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2;

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide:

D'adopter le compte de gestion du receveur relatif au budget annexe du centre aquatique pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

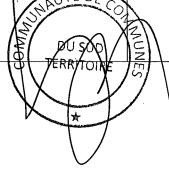
Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le Le Président, compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président **Christian RAYOT**

2 4 AVR. 2024 Et publication ou notification le MERCREDI

Le Président. Le Président Christian RAYOT



TERRITOL

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2

Envoye-en-préfecture le 24/04/2024 MIRE ANUNCIOUS

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID:090-249000241-20240411-2024_03_17B-BF Exercice 2023

Résultats
budgétaires
q e
μ-
exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	THE STATE OF THE S	Tomas and the state of the stat	
Prévisions budgétaires totales (a)	381 026,80	1 465 852,32	1 846 879,12
Titres de recette émis (b)	35 358,78	1 005 128,12	1 040 486,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	35 358,78	1 005 128,12	1 040 486,90
DEPENSES	And the second s		
Autorisations budgétaires totales (e)	381 026,80	1 465 852,32	1 846 879,12
Mandats émis (f)	140 781,77	1 031 475,07	1 172 256,84
Annulations de mandats (g)		17 168,79	17 168,79
Depenses nettes $(h = f - g)$	140 781,77	I 014 306,28	1 155 088,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	Additional or an extension of the control of the co	and the second s	
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	105 422,99	9 178,16	114 601,15

Envoye en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Me a di

Résultats d'exécution du budget principal et personnalisés

des budgets des D: 090-249000241-20240411-2024_03_17B-BF Exercice 2023

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

28 443,33		-114 601,15		143 044,48	TOTAL I + II + III
					TOTAL III
					et commercial
					caractère industriel
					יעק
					III - Budgets des services
28 443,33		-114 601,15		143 044,48	TOTAL II
28 445,55		-114 601,15		143 044,48	Sous-Total
-9 L/8, L6		-9 178,16			Fonctionnement
37 621,49		-105 422,99		143 044,48	Investissement
					BA CCST CENTRE AQUATIQUE
					caractère administratif
					II - Budgets des services à
					TOTAL I
					Fonctionnement
-					Investissement
					I - Budget principal
DE L'EXERCICE 2023	DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	
PERITE TA DE CT.OFTEE	TRANSFERT OU INTEGRATION		PART AFFECTEE A		